

Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN				
Statut	Privé conventionné	Établissement	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Adresse	4445, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST
Nbre de lits perm. au permis	93	Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	5 octobre 2023	Reddition de comptes 1	5 octobre 2024
Date de transmission			

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
1. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les troubles neurocognitifs majeurs au personnel. 	<p>D'ici 31 Mars 2024, 80% de nos employés ASI, infirmières aux et pab auront assisté à la formation approche de base SCPD et par la suite annuellement. Les intervenants qui transigent dans les milieux de vie (hygiène salubrité, préposées aux services alimentaires, bénévoles, seront aussi formés au courant de l'année 2024).</p> <p>UN plan de développement des ressources humaines a été développé dans le Groupe Champlain et il inclut de la formation à l'embauche et annuelle sur l'approche SCPD et l'ARS.</p>	2024-03-31	Complété et en continu

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
 - Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
 - Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
 - Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
2. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	<p>Création d'un calendrier de suivi avec les dates d'admission et le délai de 4-6 semaines et suivi par l'agente administrative et l'ASI.</p> <p>L'outil sera présenté aux équipes lors de la semaine du 4 Mars 2024 avec suivi mensuel.</p> <p>Nous ferons des audits 4 fois par année afin de nous assurer du suivi et de la documentation si les échéanciers ne peuvent être respectés (indicateurs suivi dans les tables d'ASI)</p>	2024-04-31	Complété et en continu

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
3. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. 	<p>D'ici le 31 Mai 2024, 80% des pab seront formés sur l'activité-repas. Cette formation portera principalement sur la présentation des menus et des textures associées aux résidents.</p> <p>Des audits de qualités (Janvier et Août) sont en place deux fois par année afin d'assurer la sécurité et le maintien des bonnes pratiques lors de l'activité repas.</p>	2024-05-31	Complété et en continu

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
 Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
 Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
<p>4. S'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux ne sont pas bien entretenus (déshuilage, peinture, plancher, plafond et/ou mobilier) 	<p>Soumission en cours avec les services techniques pour un plan de peinture des lieux communs. Les calorifères ont tous été changés, les cuisinettes des étages refaites, la cuisine du RDC sera rénovée au printemps 2024 et des murales de type Bistro seront installées suite à la mesure 13 et 25 du PAHSLD.</p>	<p>2024-10-01</p>	<p>Plan de peinture en cours et en continu, Rénovations cuisine réalisées, Murales Bistro réalisées</p>

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
5. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	<p>Une vigie mensuelle du calendrier des loisirs sera assurée par le coordonnateur, l'équipe des loisirs ainsi qu'une vigie quotidienne par les PAB coach; sur la complétion des grilles d'activités dirigées. Le calendrier des loisirs offre des activités de façon quotidienne (par le service des loisirs) et des activités occupationnelles (par les préposés).</p> <p>Des audits de qualités (Mai et Novembre) sont en place deux fois par année afin d'assurer le maintien d'une offre d'activités adaptées et réalisées auprès des résidents.</p>		Réalisé et en continu
Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
6. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	<p>Diverses actions ont été mises en place afin de développer des partenariats avec la communauté. Dont la participation au salon de l'engagement bénévole le 19 octobre 2023. Nous avons développé un partenariat avec l'École Calixa-Lavallée qui offre des activités intergénérationnelles en animation de loisirs (2 visites en février et une en Mars), Lien avec le Carrefour jeunesse-emploi via le programme d'aide et activité sociale Action (en cours de développement, en attente de candidat)</p> <p>Des réflexions sont en cours pour des activités en commun avec le CHSLD de Marie Victorin qui fait de grandes activités et aussi des activités extérieures auxquelles nos résidents pourraient participer.</p>	2024-10-05	Réalisé et implication avec le CHC Marie-Victorin en cours

CONSIGNES

- Validez l'information sur l'installation dans l'entête;
 - Détaillez un ou des moyen(s) réaliste(s) et mesurable(s) qui permettra ou permettront de satisfaire la recommandation détaillée sur la ligne;
 - *Pour créer un deuxième paragraphe dans une cellule Excel, il faut appuyer et maintenir la touche "ALT" puis appuyer sur la touche "Retour".*
 - Inscrivez une seule date par recommandation dans la colonne Échéanciers;
- Si l'établissement détermine plus d'un moyen pour une même recommandation, inscrivez les dates propres à chaque moyen dans la colonne Moyens, puis inscrivez la date où l'ensemble de la recommandation sera atteinte à titre d'Échéancier. Ce dernier paraîtra sur la page web.
- Inscrire l'état d'avancement correspondant à votre mise en œuvre de la recommandation lors de la transmission de la (des) reddition (s) de comptes;
 - Transmettre ce document .xls à CHSLD.DIE@msss.gouv.qc.ca. 30 jours suivant la réception de celui-ci ainsi que la mise à jour aux dates indiquées dans la (les) reddition (s) de comptes.
- ** Pour la visite dont le résultat est préoccupant, le plan d'amélioration doit être approuvé pour l'équipe ministérielle.**